

RENCONTRE AVEC OLIVIER HAMANT : LA NATURE COMME BOUSSOLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Rencontre avec Olivier Hamant : la nature comme boussole
En bref	Conférence du biologiste Olivier Hamant
Descriptif de l'activité	<p>Le vivant suit une autre logique que celle de la performance. Avec Olivier Hamant, biologiste reconnu pour ses travaux sur la robustesse, cette conférence ouvre une perspective inspirante : lenteur, diversité et fragilités y deviennent les conditions d'une solidité durable.</p> <p>Une invitation à regarder autrement l'économie locale et la filière bois ; privilégier la robustesse à long terme plutôt que l'efficacité immédiate, pour mieux composer avec les incertitudes et les fluctuations à venir.</p>
Dates	Mercredi 11 novembre 2026
Horaire	9h-12h
Lieux du rendez-vous	Salle associative des Lévanthes, Les Lévanthes 1, 1637 Charmey
Lieux de l'activité	Salle associative des Lévanthes
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 13 ans
Nombres (min. – max.)	Maximum 200 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Lieu de rendez-vous : Salle associative des Lévanthes, Charmey, arrêt de bus <i>Charmey Village</i> , parking à proximité	
Horaires des transports publics	Aller	
	Bulle – Charmey	08h17 - 08h39
Covoiturage	Retour	
	Charmey – Bulle	12h44 - 13h13
	Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch	
	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33	

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 13 ans, gratuit

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch
+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.